

FNB à résultat structuré

FNB à rendement majoré

ZEBA – FNB BMO de banques canadiennes à rendement majoré

ZUEA – FNB BMO d'actions américaines à rendement majoré couvert en dollars canadiens

Valeurs (brutes) pour la période de résultat en cours au 17 septembre 2024

Symbole	VL du FNB*	FNB de référence	Valeur liquidative du FNB de référence	Capitalisation restante	Période de résultat restante
ZEBA	33,40 \$	ZEB	40,22 \$	0,13 %	13
ZUEA	37,09 \$	ZUE	78,04 \$	1,61 %	13

* VL – Valeur liquidative

Début (configuration initiale)

Symbole	VL du FNB*	FNB de référence	Valeur liquidative de l'actif de référence	Capitalisation initiale	Zone à rendement majoré (x2) Fourchette de prix du FNB de référence	Période de résultat
ZEBA	31,67 \$	ZEB	34,79 \$	5,60 %	De 34,77 \$ à \$35,74 \$	Du 2 juillet au 30 septembre 2024 (91 jours)
ZUEA	35,75 \$	ZUE	75,68 \$	5,40 %	De 75,76 \$ à \$77,81 \$	Du 2 juillet au 30 septembre 2024 (91 jours)

* VL – Valeur liquidative

FNB avec tranche protégée

ZOCT FNB BMO d'actions américaines avec tranche protégée couvert en dollars canadiens – octobre

ZJAN FNB BMO d'actions américaines avec tranche protégée couvert en dollars canadiens – janvier

ZAPR FNB BMO d'actions américaines avec tranche protégée couvert en dollars canadiens – avril

ZJUL FNB BMO d'actions américaines avec tranche protégée couvert en dollars canadiens – juillet

Valeurs (brutes) pour la période de résultat en cours au 17 septembre 2024

Symbole	VL du FNB*	FNB de référence	Valeur liquidative du FNB de référence	Capitalisation restante	Tranche protégée restante	Baisse avant la tranche protégée	Période de résultat restante	Actif de référence jusqu'à la fin de la tranche protégée
ZOCT	32,96 \$	ZUE	78,04 \$	-0,02 %	25,94 %	-8,69 %	13	-34,63 %
ZJAN	31,93 \$	ZUE	78,04 \$	2,51 %	20,34 %	-5,95 %	122	-26,29 %
ZAPR	31,59 \$	ZUE	78,04 \$	5,15 %	16,11 %	-4,41 %	195	-20,53 %
ZJUL	30,47 \$	ZUE	78,04 \$	6,92 %	15,72 %	-1,86 %	286	-17,58 %

* VL – Valeur liquidative

Début (configuration initiale)

Symbole	VL du FNB*	FNB de référence	Valeur liquidative du FNB de référence	Marge de protection initiale	Capitalisation initiale	Tranche protégée (15 %) Fourchette de prix du FNB de référence	Période de résultat cible
ZOCT	30,09 \$	ZUE	60,01 \$	15 %	10,5 %	De 60,01 \$ à 51,01 \$	Du 2 octobre 2023 au 30 septembre 2024 (365 jours)
ZJAN	30,08 \$	ZUE	67,67 \$	15 %	9,00 %	De 67,67 \$ à 57,52 \$	Du 25 janvier 2024 au 17 janvier 2025 (365 jours)
ZAPR	30,20 \$	ZUE	72,99 \$	15 %	10,0 %	De 72,97 \$ à 62,02 \$	Du 1er avril 2024 au 31 mars 2025 (365 jours)
ZJUL	29,90 \$	ZUE	75,68 \$	15 %	9,00 %	De 75,67 \$ à 64,32 \$	Du 2 juillet 2024 au 30 juin 2025 (367 jours)

* VL – Valeur liquidative

Tranche protégée – la fourchette de la valeur liquidative du FNB de référence visée par la protection. Les valeurs représentent les valeurs du FNB de référence qui déclenchent le début et la fin de la fourchette de la tranche protégée.

Baisse avant la protection – en fonction de la valeur du Fonds, le montant de la perte que le Fonds peut subir avant l'entrée en vigueur de la protection.

Actif de référence jusqu'à la fin de la tranche protégée – la perte de l'actif de référence de sa valeur actuelle jusqu'à la fin de la période de résultat de la tranche protégée.

FNB de référence – le FNB sous-jacent auquel le fonds procure une exposition.

Marge de protection restante – le montant actuel de la marge de protection restante du Fonds.

Plafond restant – en fonction de la valeur du Fonds, le meilleur rendement potentiel si le Fonds est conservé jusqu'à la fin de la période de résultat.

Période de résultat restante – le nombre de jours qui restent avant la fin de la période de résultat.

Protection de départ – la protection contre les pertes que le Fonds cherche à offrir s'il est conservé pour toute la période de résultat cible.

Plafond de départ – le rendement maximal possible que le Fonds peut offrir à la fin de la période de résultat cible.

Valeur liquidative de départ du FNB – la valeur liquidative du Fonds au début de la période de résultat cible.

Valeur liquidative de départ du FNB de référence – la valeur liquidative du FNB de référence au début de la période de résultat cible.

Période de résultat cible – la période allant de l'achat des options jusqu'à leur vente ou leur échéance.

La présente communication constitue une source générale d'information. Elle n'est pas conçue comme une source de conseils en placement ou en fiscalité et ne doit pas être considérée comme telle. Les placements particuliers ou les stratégies de négociation doivent être évalués en fonction de la situation de chaque investisseur. Il est recommandé aux particuliers de demander l'avis de professionnels compétents au sujet d'un placement précis.

Un investisseur qui achète des parts d'un FNB à résultat structuré autrement qu'à la valeur liquidative de départ le premier jour d'une période de résultat cible et/ou qui vend des parts d'un FNB à résultat structuré avant la fin d'une période de résultat cible peut obtenir des résultats très différents des résultats cibles recherchés par le FNB à résultat structuré pour cette période de résultat cible. Le plafond et, s'il y a lieu, la tranche protégée sont des niveaux fixes qui sont calculés par rapport au cours du marché du FNB de référence pertinent et à la valeur liquidative d'un FNB à résultat structuré (telle que définie aux présentes) au début de chaque période de résultat cible. Étant donné que le cours du marché du FNB de référence et la valeur liquidative du FNB à résultat structuré concerné changeront au cours de la période de résultat cible, un investisseur qui acquiert des parts d'un FNB à résultat structuré après le début d'une période de résultat cible aura probablement un potentiel de rendement différent de celui d'un investisseur qui a acheté des parts d'un FNB à résultat structuré au début de la période de résultat cible. En effet, bien que le plafond et, s'il y a lieu, la zone de tranche protégée pour la période de résultat cible soient des niveaux fixes qui restent constants tout au long de la période de résultat cible, un investisseur qui achète des parts d'un FNB à résultat structuré à leur valeur marchande pendant la période de résultat cible achètera probablement des parts d'un FNB à résultat structuré à un prix du marché différent de la valeur liquidative du FNB à résultat structuré au début de la période de résultat cible (c.-à-d. la valeur liquidative référencée par le plafond et, s'il y a lieu, la zone de tranche protégée). De plus, le cours du marché du FNB de référence pertinent sera probablement différent du cours de ce FNB de référence au début de la période de résultat cible. Pour atteindre les résultats cibles recherchés par un FNB à résultat structuré pour une période de résultat cible, l'investisseur doit détenir des parts du FNB à résultat structuré pendant l'ensemble de cette période de résultat cible.

Les placements dans des fonds négociés en bourse peuvent comporter des frais de courtage, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire les Aperçus des FNB ou les prospectus des FNB BMO avant d'investir. Les taux de rendement indiqués sont les taux de rendement composés annuels historiques globaux; ils tiennent compte de l'évolution de la valeur des parts et du réinvestissement de tous les dividendes ou montants distribués, mais non des commissions qui se rattachent aux ventes, aux rachats ou aux distributions ni des frais facultatifs ou de l'impôt payables par le porteur de parts, lesquels auraient réduit le rendement. Les fonds négociés en bourse ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.

Pour connaître les risques liés à un placement dans les FNB BMO, veuillez consulter les risques spécifiques énoncés dans le prospectus du FNB BMO. Les FNB BMO s'échangent comme des actions, ils peuvent se négocier à escompte à leur valeur liquidative et leur valeur marchande fluctue, ce qui peut augmenter le risque de perte. Les distributions ne sont pas garanties et sont susceptibles d'être changées ou éliminées.

Les FNB BMO sont gérés par BMO Gestion d'actifs inc., qui est une société gestionnaire de fonds d'investissement et de portefeuille et une entité juridique distincte de la Banque de Montréal.

« BMO (le médaillon contenant le M souligné) » est une marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.